

Localité

Midi Libre

Rédaction :

Isabelle Jupin,

☎ 06 89 10 37 08

Courriel : ijupin@midilibre.com

Abonnement/portage

à domicile,

☎ Tél. 04 30 00 30 34, du

lundi au vendredi, de 8 h à

17 h ; le samedi, de 8 h 30 à

12 h et sur

http://monabo.midilibre.com

CinéMistral

Rue Frédéric-Mistral,

☎ 04 67 48 92 77

Chez nous à 14 h

La La Land à 16 h 15

Loving en VO à 18 h 30

Alibi.com à 21 h

FOOT
MUSCATIER

Positif !

En allant partager les points chez le leader à Castelnaud, non seulement les U19 muscatiers font les affaires des dauphins sétois mais aussi et surtout ils prennent un peu le large par rapport à la zone rouge.

Coupe

Les vétérans chers à Bruno Ferrier seront **ce vendredi** à Vendargues avec l'espoir de se qualifier pour le dernier carré de la coupe de l'Hérault. Lorsqu'on sait que l'Olympique tentera de faire de même à Sète, on peut dire qu'à Frontignan-La Peyrade on vieillit bien...

Les filles
en quart

C'est chez les Gardoises de Nîmes-Métropole que les Muscatières devront aller chercher leur billet pour le dernier carré de la coupe de la ligue. Le 12 mars prochain, elles ont rendez-vous avec l'Histoire du club. Ironie du sort, dès dimanche, elles auront l'occasion de jauger l'adversaire en championnat.

Résultats

U17/Perpignan Oc 0 à 3,
U13/Perpignan Méditerranée 10 à 0, Albères-Argelès/DHE 2 à 3, U13/Villeveyrac 2 à 4,
U15/Paulhan-Pézenas 11 à 0, Castelnaud/U19 1 à 1,
Montpellier PTT/DHE F 3 à 1, Lattes/U12 12 à 2,
Cornéilhac/U17 II 4 à 1, Ol. Lapeyradois/PHA 1 à 0.

Programme

À domicile, U19/Canet-Roussillon, U17 II/Cazouls, U12/Saint-Clément.
À l'extérieur, Montpellier Arceaux/U17 F, Mauguio/Asfac, Canet-Roussillon/U17, Rivesaltes/U13, Nîmes Métropole/DHE F, Vendargues/vétérans, Saint-Jean-de-Védas/U13, Abeilhan/U13 F, Vendargues/U15,



P. Nucho : « Les services de l'État n'ont pas encore été saisis »

Entretien. Le sous-préfet évoque l'étude de l'analyse de l'air réalisée par Analytika.

Le 3 février dernier, nous révélions que la Ville de Frontignan avait commandé une analyse de l'air au laboratoire indépendant Analytika. Celle-ci concluait à « la présence d'un grand nombre de contaminants organiques volatils toxiques dont l'origine ne fait aucun doute ». Le Collectif environnement Frontignan 34, à l'origine de la « découverte » de l'étude, tout comme l'association Action Risque zéro Frontignan, se sont émus de la non-publication de cette analyse par la commune et des conséquences que cette pollution de l'air pouvait avoir sur la santé de leurs concitoyens. Ce sur quoi, le maire Pierre Bouldoire, s'est exprimé lors d'une conférence de presse (ML du 20 février). Le premier magistrat a notamment expliqué avoir fait appel à Analytika car la surveillance de la qualité de l'air autour du chantier de dépollution de l'ancienne raffinerie Mobil effectuée par Air LR, à la demande de l'État, ne lui avait pas paru suffisante (lire ci-contre).

Il précisait que les résultats d'Analytika « se sont avérés surprenants indiquant une bonne qualité de l'air pendant les tests (de biopiles, NDLR) et moyenne à mauvaise avant le début du chantier ». Estimant que « la Ville n'a pas les moyens techniques d'analyser ces résultats » (ceux d'Air-LR et d'Analytika, NDLR), Pierre Bouldoire a indiqué avoir transmis ces éléments à l'Agence régionale de la santé (ARS) et au préfet. C'est, en tout cas, ce qu'il avait fait du rapport d'analyse d'Analytika concernant le site industriel Lafarge (lire ci-dessous).

La Ville de Frontignan a transmis à l'État les analyses de l'air réalisées par le laboratoire Analytika en décembre 2015 et février-mars 2016 qui concluent à une pollution chimique. Quelle va être votre réponse ?

On en prend acte mais les services de l'État n'ont pas



■ Philippe Nucho s'appuie, pour l'instant, sur le suivi de la dépollution effectué par Air-LR.

encore été saisis sur le sujet, donc c'est un peu aventureux de l'avoir affirmé. Une lettre est en préparation, m'a indiqué le cabinet de Pierre Bouldoire. Lorsque nous aurons tous les éléments, nous les analyserons et nous apporterons une réponse.

Air-LR est l'interlocuteur de l'État

Cette étude a été commandée par la commune de Frontignan et, pour nous, l'opérateur du suivi de la qualité de l'air, c'est Air-LR. C'est un organisme labellisé qui fait un travail sérieux et on s'appuie sur les éléments qu'il nous fournit. Lorsqu'il s'agit d'un opérateur tiers, il faut vérifier son agrément et, ensuite, analyser ses méthodes de travail et ses résultats. Mais pour tout ça, il faut être officiellement saisi et avoir des éléments détaillés.

Ce qui m'étonne un peu, c'est que la collectivité investit dans le domaine de la qualité de l'air alors que ce n'est pas dans ses compétences et qu'Air-LR travaille sur le sujet.

Néanmoins, lorsque vous serez officiellement saisi, allez-vous transmettre ce dossier à l'Agence régionale de santé ?

Évidemment, nous ferons un

travail croisé des services de l'État. J'interrogerai la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'ARS et, le moment venu, nous apporterons une réponse au maire.

Ne pensez-vous pas qu'une étude épidémiologique dont l'objectif est de tenter d'établir une association

entre l'exposition à certaines substances et la survenue de maladies, devrait être lancée à Frontignan ?

Ce n'est pas moi qui peux répondre à cette question, c'est l'ARS.

RECUEILLI
PAR ISABELLE JUPIN

► Lire également ci-dessous et ci-contre.

Suivi de la qualité de l'air à la Mobil

De février à avril 2016, Air-LR a effectué des mesures de polluants atmosphériques pouvant être émis par les activités du chantier de dépollution de l'ancienne raffinerie Mobil réalisée par la société Arcadis à la demande d'Esso. Pour ce faire, ont été utilisés un laboratoire mobile ainsi que treize capteurs répartis dans un rayon de 400 m autour du chantier. Les résultats, communiqués à la mairie en novembre 2016, sont les suivants : les concentrations moyennes mesurées d'hydrocarbures sont inférieures aux valeurs de références existantes. Idem pour les concentrations de sulfure d'hydrogène sauf au

niveau du quai Jean-Jacques-Rousseau mais « sans lien avec l'activité du chantier ». L'influence du chantier sur la qualité de l'air a été établie « uniquement pendant la phase d'excavation des terres polluées ».

Le 15 juillet 2016, la Ville a demandé à la préfecture « de bien vouloir reprendre la campagne d'analyses de l'air à l'extérieur du site » ayant été saisie de signalements d'odeurs en provenance des biopiles sur la période fin mai-début juillet. Cela a été refusé après avis des services en charge de l'inspection des installations classées (courrier de la préfecture en octobre 2015).

COURRIER Suite à l'étude d'Analytika sur l'ancien site des ciments Lafarge La Ville a demandé une étude épidémiologique

Le laboratoire Analytika a également réalisé en août 2015, à la demande de l'agglo, une campagne de prélèvements d'air sur l'ancien site des ciments Lafarge qui met en évidence « des contaminants organiques volatils et semi-volatils d'origine industrielle » (ML du 3 février). Un courrier recommandé, envoyé le 18 juillet 2016 par la Ville de Frontignan à l'Agence régionale de la santé (ARS) fait état de l'envoi de ce rapport le 30 octobre 2015. « Ces

courriers sont restés sans réponse, est-il noté. La qualité de l'environnement de la ville et la protection de la santé des citoyens sont des préoccupations essentielles. Afin d'affiner notre analyse quant à la situation sanitaire de notre commune au regard des questions de pollution, je vous demande de bien vouloir me communiquer tous éléments qui pourraient constituer la base d'une étude épidémiologique sur le territoire communal. » L'ARS, en date du

26 août 2016, répond qu'elle ne dispose pas d'éléments sanitaires « à l'échelle communale... Une analyse statistique telle que vous la souhaitez, consistant à rechercher s'il existe une association entre l'exposition à des toxiques chimiques et les indicateurs sanitaires ne pourrait concerner qu'un groupe de population de taille très supérieure à celle de la commune de Frontignan, suivi sur le plan sanitaire pendant une période très prolongée. »

Concernant le rapport d'Analytika, l'ARS indique qu'il « fait l'objet d'un examen en lien avec les services de la Direction régionale de l'environnement. Une campagne de mesure atmosphérique doit être menée par Air-LR de manière à disposer de résultats quantitatifs. L'interprétation de ces résultats et leur comparaison avec ceux du rapport Analytika interviendra à l'issue de cette campagne d'analyse. » À suivre donc.

LA RÉACTION

Thibault
Cléret



« Je souhaite rétablir une vérité trop peu assumée, écrit Thibault Cléret dans un communiqué adressé à notre rédaction. Le président de l'association "Citoyens, parlons-en !", candidat LR aux dernières élections départementales poursuit :

« Prendre la posture du chevalier blanc de la qualité environnementale ne doit pas faire oublier qu'il y a 10 ans, Pierre Bouldoire a tout fait pour que l'usine Scori s'installe et étende son activité à Frontignan, en faisant voter son conseil municipal, prétendant qu'elle offrirait toutes les garanties environnementales nécessaires, malgré l'opposition du maire de la station thermique voisine de Balaruc-les-Bains, et de François Commeinhes, qui présidait l'agglomération.

Je suis surpris qu'un élu responsable en appelle à la mise en cause de la responsabilité de l'État, se dédouanant lui-même de son rôle d'édile de la ville alors qu'il dit avoir recruté un ingénieur pour s'occuper de ce sujet de la qualité de l'air.

S'il continue à jouer le clerc et le capelan, empêtré dans des déclarations confuses et une transparence à géométrie variable, de nombreuses années s'écouleront avant d'apporter des solutions. Rappelons que près de 20 ans auront été nécessaires pour que la dépollution de la Mobil devienne une véritable préoccupation. Quand le maire ne sait plus où donner de la tête, c'est toute la population qui s'inquiète... »

Précisons tout de même que la Ville de Frontignan avait, dans un premier temps, en 2004, donné un avis défavorable à l'extension de l'usine Scori (présente sur le territoire depuis 1983) avant que celle-ci ne présente un nouveau dossier à la commission départementale d'hygiène (ML du 30 juin 2005). La ville de Frontignan a alors donné son feu vert. La Ville de Sète a donné un avis favorable à l'extension de l'usine Scori après avoir reçu « un rapport plus complet » avait déclaré, à l'époque, Anne-Marie Fomet, adjointe au développement et aux espaces naturels (ML du 16 octobre 2004).